

BORNES



BORNES BARCELONE

« ABAQUE DE DÉTECTION DES OBSTACLES BAS »

L'arrêté relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics (arrêté du 18 septembre 2012) est appliqué depuis 2013. Il fixe les nouvelles obligations de hauteur des éléments de la rue en fonction de leur emprise au sol.

En respect avec cette réglementation, les bornes PROCITY® sont conformes au nouvel abaque de détection des obstacles bas.

CONFORMES
AU NOUVEL
ABAQUE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- > Bornes en acier :
 - Ø 273 mm, hauteur hors sol 510 mm
 - Ø 219 mm, hauteur hors sol 600 mm
 - Ø 160 mm, hauteur hors sol 700 mm
- > Fixes ou amovibles avec système Serrubloc® 21



RECOMMANDATIONS DE POSE

- > Fixation par scellement direct pour les bornes fixes
- > Fixation sur Serrubloc® 21 pour les bornes amovibles

RÉFÉRENCES ET DIMENSIONS

	Hauteur hors sol (mm)	Réf. Bornes fixes	Réf. Bornes amovibles
Ø 273 mm	510	206457	206465
Ø 219 mm	600	206458	206466
Ø 160 mm	700	206459	206467
Serrubloc® 21 pour bornes amovibles		206559	



Ø 273 mm
HS 510 mm



Ø 219 mm
HS 600 mm



Ø 160 mm
HS 700 mm

FINITION - PEINTURE

- > Peint sur zinc selon nos coloris

Nos couleurs standard



RAL 3020



RAL 3004



RAL 5010



RAL 6005



RAL 8017



RAL 7044



RAL 9010



RAL 9005



Gris PROCITY®



Aspect Corten

PRODUIT ASSOCIÉ

- > Réf. 206559 : système Serubloc® 21

